

Jean-Claude Kaufmann

**SOCIOLOGIE  
DU COUPLE**

*Que  
sais-je?*





Jean-Claude Kaufmann

# SOCIOLOGIE DU COUPLE

*Neuvième édition mise à jour  
39<sup>e</sup> mille*

*Que  
sais-je?*

## À lire également en **Que sais-je ?**

COLLECTION FONDÉE PAR PAUL ANGOULVENT

Jean-Pierre Boutinet, *Psychologie de la vie adulte*, n° 2966.

Pierre Mannoni, *Les Représentations sociales*, n° 3329.

Dominique Picard, Edmond Marc, *Les Conflits relationnels*,  
n° 3825.

Liliane Daligand, *Les Violences conjugales*, n° 4052.

Laurent Giassi, *Le Désir*, n° 4183.

Charlotte Buisson, Jeanne Wetzels, *Les Violences sexistes et sexuelles*,  
n° 4231.

ISBN 978-2-7154-2336-7

ISSN 0768-0066

Dépôt légal – 1<sup>re</sup> édition : 1993

9<sup>e</sup> édition mise à jour : 2024, mars

© Presses Universitaires de France/Humensis, 2024  
170 bis, boulevard du Montparnasse, 75014 Paris

# Introduction

Le couple n'est plus ce qu'il était. Il se transforme avec rapidité et en profondeur. Parallèlement, tout ce qui touche à la vie quotidienne et à la vie privée, autrefois transmis par la tradition, est mis en questionnement généralisé. Chacun veut savoir le pourquoi du moindre détail, et le comment lui permettant d'améliorer son existence.

Cela explique la floraison de livres pratiques sur le sujet et leur succès éditorial ces dernières années<sup>1</sup>. Leur analyse montre qu'ils sont presque tous construits sur le même schéma, mêlant des observations concrètes souvent justes et parlantes, qui soulignent en particulier la difficulté de compréhension entre hommes et femmes, et une absence d'explications de fond, réduites à quelques arguments qui se résument en réalité à un seul : la différence de nature entre hommes et femmes. Or, la nature n'explique pas l'essentiel des différences, et aller trop loin en ce sens conduirait à désespérer de l'évolution du couple. Prenons un seul exemple. Nous verrons dans ce livre que si les hommes et les femmes ne parlent pas de la même manière, c'est parce qu'ils n'occupent pas la même position dans le couple : les femmes sont obligées de parler plus et

---

1. Cf. notamment J. Gray, *Les hommes viennent de Mars, les femmes de Vénus*, Paris, J'ai Lu, 1998 ; J. Gray, *Mars et Vénus sous la couette*, Paris, J'ai Lu, 2000 ; A. et B. Pease, *Pourquoi les hommes n'écoutent jamais rien et les femmes ne savent pas lire les cartes routières*, Paris, First, 1999 ; A. et B. Pease, *Pourquoi les hommes mentent et les femmes pleurent*, Paris, First, 2002.

plus fort parce qu'elles sont en première ligne, alors que les hommes s'expriment plus rarement et de façon plus neutre parce qu'ils sont moins engagés. Si à ce moment on fait une IRM du cerveau des deux partenaires, on constate qu'effectivement les aires cérébrales activées ne sont pas les mêmes<sup>1</sup>. Mais cela ne signifie pas qu'ils ont deux cerveaux différents ! Cela signifie qu'ils ne jouent pas le même rôle dans le couple, et cette différence-là reste à expliquer.

Une telle erreur d'analyse n'est cependant pas imputable aux seuls auteurs de ces livres. Elle est en effet rendue possible par l'insuffisance des recherches scientifiques sur le couple (souvent de qualité, mais peu nombreuses et éparses), en décalage avec la forte demande sociale de savoir sur le sujet. Le présent ouvrage répond donc à une urgence et tend à combler un vide, au moins pour regrouper ce qui existe et le rendre plus visible.

---

1. A. et B. Pease, *Pourquoi les hommes mentent et les femmes pleurent*, *op. cit.*

## CHAPITRE PREMIER

# Le choix du conjoint

### I. - L'homogamie

Le couple commence avec le choix du conjoint. Pour le sens commun, ce choix, hier opéré par les familles, est devenu libre, ouvert, incertain. Effet du hasard des rencontres, de l'imprévisibilité du sentiment amoureux, ou d'un calcul d'intérêt mûrement réfléchi. Événement majeur qui enferme l'avenir en sélectionnant entre plusieurs destins possibles, il justifiait que ce flou de la connaissance soit levé.

En 1959, l'Institut national des études démographiques (INED) mène une vaste enquête, dirigée par Alain Girard<sup>1</sup>. Les résultats, devenus célèbres, sont publiés en 1964. Ils peuvent se résumer en deux formules : n'importe qui n'épouse pas n'importe qui ; qui se ressemble s'assemble. Vingt-cinq ans plus tard, Michel Bozon et François Héran mettent en chantier une nouvelle enquête (auprès de 3 000 personnes) pour vérifier les hypothèses et approfondir l'étude des mécanismes du choix. La conclusion est nette : « La "foudre" quand elle tombe, ne tombe pas n'importe où : elle frappe avec prédilection la diagonale<sup>2</sup>. »

---

1. A. Girard, *Le Choix du conjoint, une enquête psychosociologique en France*, Travaux et documents de l'INED, Paris, Puf, 1974, 2<sup>e</sup> éd.

2. M. Bozon, F. Héran, « La découverte du conjoint. I. Évolution et morphologie des scènes de rencontre », *Population*, 1987, n° 6.

Diagonale qui traverse d'un coin à l'autre un tableau à double entrée croisant profession du père de la femme et profession du père de l'homme. L'on constate que (taux supérieurs d'au moins 50 % à la moyenne) les artisans associent leurs enfants avec des enfants d'artisans, les commerçants avec des commerçants, les ingénieurs avec des ingénieurs, les instituteurs avec des instituteurs, les ouvriers qualifiés de type industriel avec des ouvriers qualifiés de type industriel, les ouvriers qualifiés de type artisanal avec des ouvriers qualifiés de type artisanal, les ouvriers non qualifiés de type industriel avec des ouvriers non qualifiés de type industriel, etc. L'homogamie est particulièrement forte aux deux extrémités de l'échelle sociale<sup>1</sup>. Vingt-cinq ans après l'enquête d'Alain Girard, l'endogamie (le fait de choisir un conjoint de même origine géographique) est un peu moins forte, cela étant logiquement lié au développement de la mobilité résidentielle. Mais il est remarquable que l'évolution soit très lente : près d'une fois sur deux, l'homme et la femme formant un couple sont encore aujourd'hui nés dans un même département<sup>2</sup>. Quant à l'homogamie socioprofessionnelle, si elle tend à diminuer très légèrement<sup>3</sup>, il est vraisemblable qu'il s'agisse d'un simple glissement de critères<sup>4</sup>, le métier devenant moins discriminant

---

1. Ce qui est confirmé par : C. Thélot, *Tel père, tel fils ?*, Paris, Dunod, 1982 ; L. Roussel, *Le Mariage dans la société française*, Paris, PUF-INED, 1975.

2. M. Bozon, F. Héran, « L'aire de recrutement du conjoint », *Données sociales*, INSEE, 1987.

3. C. Thélot, *Tel père, tel fils ?*, *op. cit.*

4. M. Segalen, A. Jacquard, « Choix du conjoint et homogamie », *Population*, 1971, n° 3 ; F. de Singly, « Théorie critique de l'homogamie », *L'Année sociologique*, 1987, n° 37.

que le niveau de revenu, la position sociale, les affinités culturelles.

La pertinence du concept d'homogamie est donc tout à fait vérifiée. L'écho de la recherche d'Alain Girard a été tel qu'il a toutefois produit un « effet d'imposition savante » plaçant l'homogamie comme « cadre de référence obligée pour la plupart des travaux sur le choix du conjoint »<sup>1</sup>. Au-delà du monde universitaire, elle est devenue une catégorie de pensée usuelle ayant « force de loi<sup>2</sup> ». Ce « succès » du concept a eu des conséquences négatives : il a conduit à le simplifier et à le rigidifier dans ses applications les plus larges, et à le globaliser alors que les diverses composantes de l'homogamie (géographique, professionnelle, culturelle) renvoient chacune à une analyse spécifique. Par glissements successifs, une association d'idées s'est faite entre homogamie et stabilité conjugale, se traduisant, notamment aux États-Unis, par des conseils conjugaux privilégiant la ressemblance des futurs conjoints. Or, la corrélation entre les deux phénomènes n'a pu être prouvée de façon satisfaisante<sup>3</sup>. « L'hétérogamie du statut social ne semble favoriser le divorce que dans les (rares) cas où l'homme a un niveau sensiblement inférieur à celui de sa femme<sup>4</sup>. » De même, le lien entre hétérogamie et désaccords idéologiques dans le couple n'a pu être établi<sup>5</sup>.

---

1. F. de Singly, « Théorie critique de l'homogamie », art. cité, p. 203.

2. *Ibid.*, p. 181-182.

3. A. Beoigeol, J. Commaille, « Divorce, milieu social et situation de la femme », *Économie et Statistique*, 1974, n° 53.

4. J. Kellerhals, J. Coenen-Huther, « Familles suisses d'aujourd'hui : évolution récente et diversité », *Les Cahiers médico-sociaux*, 1990, vol. 34, n° 1.

5. J. Kellerhals, J.-F. Perrin, G. Steinauer-Cresson, L. Vonèche, G. Wirth, *Mariages au quotidien. Inégalités sociales, tensions culturelles et organisation familiale*, Lausanne, Pierre-Marcel Favre, 1982.

L'histoire et les retombées sociales du concept d'homogamie méritent qu'on s'y attarde. Pourquoi un tel effet produit dans l'opinion ? Pourquoi un usage si dogmatique, notamment dans les domaines d'applications concrètes ? Sans doute parce que la révélation de l'homogamie s'oppose à la représentation dominante selon laquelle les couples sont fondés sur l'amour. L'idéal amoureux, mis en scène dans les feuilletons et les romans, se veut libre de toute prédéfinition du futur conjoint : les princes doivent pouvoir épouser des bergères. Il est exact que rares sont ceux et celles qui se laissent totalement bercer par cet idéal. Mais là est justement la raison du succès du concept. Car chacun voudrait croire au choix amoureux sans parvenir à y croire vraiment. C'est dans les failles de cette mauvaise conscience amoureuse que l'évidence simplificatrice de l'homogamie s'installe. Le sens commun peut en effet difficilement nier le fait que « n'importe qui n'épouse pas n'importe qui ». Il suffit de bien regarder autour de soi pour constater que les hasards des rencontres et les « coups de foudre » ne sortent guère des cases de l'échiquier social.

Cette mise en perspective du concept d'homogamie ne retire rien à la qualité des travaux d'Alain Girard, novateurs et ayant circonscrit un mécanisme social important. Elle incite simplement à poursuivre la recherche en évitant les simplifications réductrices. Pour commencer, il est nécessaire de distinguer les deux composantes de l'homogamie (« qui se ressemble s'assemble » et « n'importe qui n'épouse pas n'importe qui »), leur amalgame brouillant les données et empêchant d'affiner l'analyse.

## II. – Qui se ressemble s’assemble ?

1. **Semblables et différents.** – L’effet produit par la découverte de l’homogamie a conduit à globaliser les ressemblances entre conjoints (géographiques, sociales, culturelles)<sup>1</sup> et à les mettre en avant. Alain Girard, après avoir noté la fréquence des mariages entre sourds-muets, entre personnes atteintes de troubles névrotiques, entre veufs et divorcés, entre personnes de même type physique ou de même quotient intellectuel, en conclut : « Ainsi de toutes parts apparaissent entre les conjoints des traits de ressemblance<sup>2</sup>. » Or, si la recherche de la proximité est fréquente dans le choix du conjoint, elle n’est pas systématique, bien au contraire : la recherche de différences est peut-être aussi importante.

À y regarder de près, l’homogamie n’est d’ailleurs pas totale : si hommes et femmes qui se ressemblent s’assemblent, la femme épouse généralement un homme dont le statut social est un peu plus élevé que le sien (hypergamie). Ce qui explique qu’aux deux extrêmes la correspondance soit problématique : les hommes défavorisés et les femmes aisées ou ayant un haut niveau de diplôme trouvent plus difficilement un partenaire conjugal<sup>3</sup>.

La question des ressemblances et des différences entre conjoints est en fait très complexe. La recherche

---

1. Alain Girard avait ouvert la voie à cette évolution en construisant un indicateur global d’homogamie, cf. *Le Choix du conjoint, une enquête psychosociologique en France, op. cit.*

2. *Ibid.*, p. 26.

3. J.-H. Dechaux, « Les transformations de la famille. Une revue de la littérature française : 1980-1989 », *La Revue Tocqueville*, 1989-1990, vol. 10.

de proximité n'est pas limitée au statut social. Dans le domaine des positions culturelles, des goûts et des manières, dans les détails les plus fins de la vie quotidienne, les futurs partenaires découvrent la possibilité de s'unir parce qu'ils ont un langage commun. Mais en même temps, la recherche est aussi celle de complémentarités, donc de différences, de natures très diverses. Attente de proximité et de contraste sont souvent étroitement mêlées, point par point : l'autre doit être aussi proche que possible, tout en apportant une richesse particulière, faite de ce dont l'on est le moins doté. Ainsi se constitue une unité conjugale qui n'est ni affaiblie par les dissemblances des deux parties ni divisée par la concurrence provoquée par l'affrontement de deux individualités similaires. Les psychologues arrivent aux mêmes conclusions. Reprenant Jurg Willi<sup>1</sup>, Jean-Georges Lemaire souligne que les couples se forment autour d'une « perception inconsciente d'une problématique commune, avec simultanément des manières complémentaires d'y réagir chez l'un et l'autre<sup>2</sup> ». Le même auteur signale que ces « manières complémentaires » sont extrêmement variables suivant les situations. Par exemple, celui qui adopte le rôle « protecteur » dans des circonstances données adoptera le rôle « protégé » dans d'autres circonstances<sup>3</sup>. J'ai personnellement eu l'occasion d'observer de telles variations dans une enquête sur la peur : certains entretiens montraient comment les conjoints avaient accentué l'écart de leur positionnement par rapport au sentiment d'insécurité après la mise en couple, l'un était devenu plus peureux et sensible au

---

1. J. Willi, *Die Zweierbeziehung*, Hambourg, Rohwolt, 1975.

2. J.-G. Lemaire, *Le Couple : sa vie, sa mort. La structuration du couple humain*, Paris, Payot, 1979, p. 142.

3. *Ibid.*

moindre risque, l'autre minimisant les mêmes risques dans un rôle d'idéologue de la décontraction permettant à la famille tout entière de vivre positivement l'instant présent. Chacun, puisant dans les prédispositions qui l'avaient placé plutôt dans l'une ou l'autre direction, s'était laissé glisser vers une position plus extrême pour forcer le contraste et construire ainsi un jeu de rôles très complémentaires. Il est intéressant de remarquer que ces deux niveaux contradictoires de positionnement par rapport à la peur divisent tout individu : nous cherchons continuellement à la fois à oublier les risques, pour être optimistes et entreprenants, et à prendre les précautions nécessaires. Or, toute division interne est combattue dans le processus de construction de l'identité : sans y parvenir jamais, nous cherchons à être le plus cohérent possible<sup>1</sup>. La mise en couple offre la possibilité de renforcer cette cohérence, en reportant les dissonances les plus fortes sur le conjoint dans le cadre de la formation du « moi conjugal<sup>2</sup> ». Jean-Georges Lemaire signale une configuration intéressante du rapport existant entre construction conjugale et processus identitaire. Certaines personnes ayant des difficultés psychologiques (notamment une inhibition, des tendances à la passivité, des attitudes dépressives) recherchent un partenaire ayant la même difficulté, mais plus accentuée. Cette caricature d'elles-mêmes permettant de repousser le « moi négatif » sur le conjoint et de renforcer le sentiment de leur propre valeur<sup>3</sup>. Il devient clair ainsi que la complémentarité n'est pas un simple

---

1. J.-C. Kaufmann, *Ego. Pour une sociologie de l'individu*, Paris, Nathan, 2001 ; J.-P. Poitou, *La Dissonance cognitive*, Paris, Armand Colin, 1974.

2. F. de Singly, « Un drôle de je : le moi conjugal », *Dialogue*, 1988, n° 102.

3. J.-G. Lemaire, *Le Couple : sa vie, sa mort. La structuration du couple humain*, *op. cit.*

élément annexe, encore moins un raté de l'homogamie, mais qu'elle se situe au cœur du couple. Une enquête menée sur l'entretien du linge et la formation des jeunes couples en donne un autre éclairage<sup>1</sup>. La mise en couple est désormais progressive, ce qui donne le temps d'« expérimenter » le partenaire, de vérifier que l'accord sur un certain nombre de références communes permet une entente minimum, que l'homogamie sociale, de goûts et de manières, est plus ou moins respectée. Parallèlement, la norme dominante concernant le partage des tâches ménagères est celle de l'égalité de répartition et une méthode fréquente, celle de la rotation (« chacun son tour »), méthode qui correspond à la supposée harmonie des goûts et des manières. Or, l'histoire des débuts de la vie à deux est aussi celle de la découverte des différences et de leurs effets. Contre l'idéologie conjugale officielle du partage égalitaire et de l'interchangeabilité, les deux partenaires accentuent peu à peu leurs particularités. Cette évolution est liée au partage des tâches ménagères, qu'elle facilite, chacun effectuant ce qu'il considère comme étant le moins pénible et le plus important. Elle est liée également à une recherche de cohérence identitaire. Ainsi, dans le cadre de la vérification de leur proximité, les jeunes partenaires expérimentent aussi la mise au point d'une différenciation opératoire, à partir des écarts dans les dispositions acquises par l'un et l'autre au moment de la mise en couple. L'articulation ressemblances/différences est centrale dans la formation du couple (l'unité complémentaire est parfois l'art d'associer la plus grande proximité avec la plus grande différence). Il s'agit d'un processus dynamique et complexe, lié à

---

1. J.-C. Kaufmann, *La Trame conjugale. Analyse du couple par son linge*, Paris, Nathan, 1992.

la recomposition des identités, donc à l'histoire particulière de la personne, qui ne peut être rendu par une comptabilité séparée des ressemblances et des différences. Des règles de correspondance entre différences peuvent cependant être isolées. Si l'étude des complémentarités qu'elles sous-tendent est délicate, la simple mise en évidence de corrélations est très intéressante, bien autant que la règle homogamique.

**2. Les règles de correspondance.** – Prenons l'exemple de l'écart d'âge entre hommes et femmes dans le couple. Depuis plusieurs dizaines d'années, il est très régulier (environ deux ans en moyenne). Les enquêtes qualitatives montrent que c'est surtout la femme qui souhaite cet écart. Pour une femme d'un âge donné, le choix du conjoint se portera donc de façon privilégiée sur un partenaire ayant un âge défini avec une certaine précision. Le pronostic devient encore plus fiable si l'on situe la femme dans son parcours biographique et dans un groupe social. Michel Bozon a étudié dans le détail ces variations<sup>1</sup>. Ainsi, plus la femme commence tôt sa vie de couple, plus le partenaire choisi est éloigné par l'âge : cinq ans et demi si elle a 17 ans, quatre ans et demi si elle en a 18. L'écart n'est plus que de neuf-dix mois lorsqu'elle se met en couple à 25 ans. Plus tard, elle accepte même l'idée d'un homme plus jeune qu'elle. Surtout si elle est cadre, profession intermédiaire ou employée, les ouvrières et les agricultrices se distinguant au contraire par un écart d'âge plus élevé que la moyenne. La règle de correspondance peut encore être précisée si l'on affine les catégories. Par exemple, les femmes ayant deux unions successives passent d'un

---

1. M. Bozon, « Les femmes et l'écart d'âge entre conjoints. Une domination consentie », *Population*, 1990, n<sup>os</sup> 2-3.

écart de quarante mois en moyenne à la première à un écart de vingt-cinq mois en moyenne à la seconde. Si elles décident de se marier plutôt que de cohabiter, l'écart sera plus important, etc. En bref : le passé biographique, l'environnement social et la situation présente permettent de diagnostiquer avec une bonne probabilité l'âge du futur élu. À demi consciemment, la femme dessine un portrait-robot qui limite l'étendue du choix. Car l'exemple de l'âge pourrait être pris pour toutes les autres caractéristiques de l'individu. Prenons l'écart de taille, très lié à la question de l'écart d'âge : en moyenne, les femmes cherchent un homme qui soit de 11 cm plus grand qu'elles. Chiffre qui varie suivant le milieu social d'appartenance, et même suivant la taille des intéressés : les hommes petits cherchent idéalement un écart positif, mais moins important que la moyenne et les femmes grandes un écart plus important que la moyenne.

Dans un autre article, Michel Bozon parvient à repérer des correspondances dans le domaine sociologiquement difficile à appréhender des apparences physiques<sup>1</sup>. Il montre ainsi que les femmes « intermédiaires du secteur privé » (secrétaires de direction, comptables, rédactrices d'assurance, dessinatrices) travaillent leur silhouette pour apparaître plus minces et plus blondes que les femmes d'autres catégories sociales. Ce qui n'est pas sans rapport avec l'attente, relativement bien définie, d'un groupe d'hommes, les ingénieurs et cadres du privé, qui, plus que les autres, souhaitent une femme grande, mince, blonde, aux yeux bleus. Si l'on examine les tableaux croisant les catégories sociales des conjoints, il apparaît que les unions entre

---

1. M. Bozon, « Apparence physique et choix du conjoint », INED-*Congrès et colloques*, 1991, n° 7.

femmes intermédiaires du secteur privé et cadres du privé sont nettement surreprésentées<sup>1</sup>. Les catégories de perception favorisent donc les échanges privilégiés entre certains groupes. Les caractéristiques physiques ne sont pas perçues indépendamment d'autres éléments comme la manière de s'exprimer ou la tenue vestimentaire : « Tout ceci aboutit à des jugements de type moral, psychologique ou intellectuel sur les individus, qui dessinent, mais de façon indirecte, les oppositions d'un espace social<sup>2</sup>. » Les cadres supérieurs portent plus que d'autres des lunettes. Plus que d'autres également, ils se voient attribuer la qualité d'intelligence. Or, cette qualité est celle qui les marque prioritairement sur l'échiquier social des rencontres<sup>3</sup>. Dans la perception des hommes par les femmes, le port de lunettes (associé à d'autres aspects du comportement) opère comme un indicateur pour la formation des couples.

Les règles de correspondance associant hommes et femmes selon des régularités statistiques ne constituent pas un autre versant, une simple extension de l'homogamie. Elles renvoient en effet à un arrière-plan théorique différent. L'homogamie est étroitement liée à la question de la reproduction et de la conservation de l'ordre social par des mécanismes guidant les individus et limitant leur liberté. Pour Alain Girard, « les mécanismes qui président au choix du conjoint tendent à maintenir les structures anciennes<sup>4</sup> », et les individus sont fortement déterminés dans leurs choix. Les règles

---

1. M. Bozon, « Mariage et mobilité en France », *Revue européenne de démographie*, 1991, n° 2.

2. M. Bozon, « Apparence physique et choix du conjoint », art. cité, p. 101.

3. *Ibid.*, p. 106.

4. A. Girard, *Le Choix du conjoint, une enquête psychosociologique en France, op. cit.*, p. 192.

de correspondance, au contraire, peuvent difficilement être dissociées du jeu des acteurs. Si elles peuvent être définies avec une relative précision à un moment donné, elles sont historiquement changeantes, en rapport avec le renouvellement des goûts et des manières, avec l'évolution des relations entre groupes sociaux. Les femmes « intermédiaires du secteur privé », minces et blondes, ne travaillent leur silhouette pour atteindre ce résultat que parce qu'il s'agit du type de féminité actuellement le plus valorisé et qu'il est donc, pour cette raison, mis en avant par les ingénieurs et cadres du privé. Mais il suffit que les canons de la beauté ou les professions se transforment pour que la règle de correspondance soit à reformuler. L'écart d'âge moyen entre hommes et femmes semble très stable depuis plus de vingt ans. Cette stabilité apparente est pourtant le résultat de deux mouvements contradictoires : l'écart se réduit dans les unions de cohabitants célibataires alors qu'il s'élève chez ceux qui se marient d'emblée<sup>1</sup>. Plus l'on s'éloigne des moyennes, plus les règles de correspondance s'affinent et se diversifient, plus l'on se rapproche sinon de stratégies, du moins de positions particulières prises par les acteurs. Si l'ingénieur ou le cadre du privé trouve idéalement dans la case sociale adaptée la femme correspondant à ses désirs esthétiques, c'est parce que cette dernière a compris son attente, s'y est conformée ou l'a suscitée, en suivant un régime amaigrissant et en se faisant teindre les cheveux. Entre détermination des conduites et stratégies d'acteurs, la question qui se pose (et cela vaut tout autant pour l'homogamie que pour les règles de correspondance) est donc de

---

1. M. Bozon, « Les femmes et l'écart d'âge entre conjoints. Une domination consentie », art. cité.

savoir s'il y a simple « découverte » du conjoint ou véritable choix.

### III. – Choix ou découverte du conjoint ?

1. **Statut hérité et statut acquis.** – Les études sur l'homogamie sont souvent liées aux évaluations de la mobilité sociale. Elles croisent donc prioritairement la profession des parents des deux conjoints (statut hérité). Si l'on croise les statuts acquis, c'est-à-dire les capitaux économiques et culturels accumulés par les individus (que ce soit par héritage social ou par leur propre effort) au moment de leur union, on constate que l'homogamie est plus forte que celle qui se rapporte à la génération précédente<sup>1</sup>. La proximité sociale est donc d'abord mise en œuvre par les partenaires eux-mêmes. Jean Kellerhals constate que le processus d'homogamie s'est transformé au cours de l'histoire. Alors qu'il était autrefois le fruit d'une transmission intergénérationnelle contrôlée par la communauté, l'histoire du couple s'organise désormais « autour des conjoints eux-mêmes beaucoup plus qu'elle ne s'ancre dans les tissus sociaux des aînés ». « Le couple se situe dans la courte durée de sa propre histoire. »<sup>2</sup> L'équivalence posée entre homogamie et faiblesse de la mobilité sociale est donc trompeuse. Car elle est établie sur le fait que les individus se dégagent difficilement de leur statut hérité lorsqu'ils se présentent au mariage, que ce dernier est un élément central du mécanisme de conservation des hiérarchies sociales.

---

1. J. Kellerhals, J.-F. Perrin, G. Steinauer-Cresson, L. Vonèche, G. Wirth, *Mariages au quotidien. Inégalités sociales, tensions culturelles et organisation familiale*, *op. cit.*

2. *Ibid.*, p. 70.

Alors qu'il se limite à regrouper les proximités sociales acquises. Il peut même être considéré comme un instrument de la mobilité.

François de Singly en donne un exemple dans son analyse de la « dot scolaire<sup>1</sup> ». Un bon niveau d'études ouvre la voie à un « beau mariage », offrant la possibilité d'une mobilité sociale ascendante. Les filles d'ouvriers qui ont une « dot scolaire » de quinze années épousent des ouvriers. Celles qui disposent d'un investissement supplémentaire d'un an épousent des employés ou des cadres moyens. Un supplément de deux ans ouvre la possibilité d'épouser un cadre supérieur. « Ainsi, plus une fille a un capital scolaire différent de celui des autres filles de son groupe social qui sont homogames, et plus elle a de chances que son mari s'éloigne par sa position sociale de celle de son père<sup>2</sup>. »

2. **Les écarts à la règle.** – Si le tableau des correspondances sociales est impressionnant, on oublie trop facilement qu'une majorité d'unions sont hétérogames. Or, est-ce la règle de respect des proximités sociales qui est la plus intéressante à étudier, ou les écarts à cette règle, les unions homogames ou les hétérogames ? Est-ce la machinerie de conservation des hiérarchies ? Ou les jeux d'acteurs, les tactiques de complémentarités conjugales, les stratégies de mobilité ? En démontrant que les individus tentent de valoriser au mieux leurs capitaux sur le marché matrimonial, François de Singly indique tout l'intérêt d'une analyse portant sur les écarts à la « règle » homogamique. Il analyse ainsi comment le « beau mariage », celui qui permet à la femme une mobilité sociale ascendante, est lié à une

---

1. F. de Singly, « Mobilité féminine par le mariage et dot scolaire », *Économie et Statistique*, 1977, n° 91.

2. *Ibid.*, p. 42.

# TABLE DES MATIÈRES

---

<b>Introduction</b> .....	3
CHAPITRE PREMIER	
<b>Le choix du conjoint</b> .....	5
I L'homogamie .....	5
II Qui se ressemble s'assemble ? .....	9
III Choix ou découverte du conjoint ? .....	17
CHAPITRE II	
<b>L'amour</b> .....	30
I Une histoire mouvementée .....	30
II Rêves et réalité .....	35
III Le contrat amoureux .....	42
CHAPITRE III	
<b>La formation du couple</b> .....	47
I Le couple incertain .....	47
II Le couple à petits pas .....	53
CHAPITRE IV	
<b>Le cycle conjugal</b> .....	59
I La force des cycles flous .....	59
II Le cycle de vie .....	62
III De la première rencontre au confort conjugal .....	65
IV Jalons d'étapes .....	77
CHAPITRE V	
<b>Le travail domestique</b> .....	85
I Faire face .....	85
II Face à face .....	89
III L'un et l'autre .....	93

CHAPITRE VI

<b>Vivre à deux</b> .....	102
I Les échanges.....	102
II La gestion de l'insatisfaction.....	107
III La communication.....	111
IV Les conflits.....	117
<b>Conclusion</b> .....	124
<b>Bibliographie</b> .....	126